

Note a l'attention de la Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

Demande de destruction de spécimen de buse

Des attaques de buse variable ont lieu dans le secteur de Jouvernex (route de la Combe, route des Genevriers, chemin des Hutins et chemin communal n°12), sur la commune de Margencel, depuis 2021. Il est fort probable qu'il s'agisse d'au moins deux volatiles tout en émettant des réserves.

De nombreux habitants sont victimes des attaques : Des blessures avec saignements sont occasionnées par les serres qui viennent heurter violemment le crâne des promeneurs ou joggeurs. De nouvelles attaques ont eu lieu ce mois de février 2025, présageant des mois difficiles notamment en période de nidification.

Un arrêté portant dérogation aux dispositions de l'article L.411-1 du code de l'environnement pour destruction d'espèce animale protégée (Buse variable) a été validé le 12 avril 2023. Celui-ci est désormais caduque, sa validité était d'un an.

Le lieutenant de Louveterie du département de la Haute Savoie en charge du secteur du Bas Chablais, M. Joël DEMIERRE, n'a pu procéder à la destruction du ou des spécimens.

Un affichage par panneaux d'informations (comme ci-dessous) a été réalisé sur un périmètre élargi :



Cette signalisation n'a pas entraîné de baisse des attaques ; le volatile surprend le plus souvent, par sa rapidité, les piétons présents dans le périmètre.

Il est important de procéder au renouvellement des mesures nécessaires à la sécurité de la population, les agissements dangereux du ou des volatile(s) étant perpétrés en zone d'habitations.

Je demande ainsi une dérogation pour la destruction de l'animal.

Margencel, le 10 mars 2025

Je suis conscient de la teneur de ma demande. Les élus de Margencel sont attachés à la préservation des espèces et à la richesse de notre environnement. Il est néanmoins de mon devoir, en tant que premier magistrat, d'assurer la sécurité de nos concitoyens.

Vous trouverez joint à cette note le formulaire CERFA dûment complété.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations

Le Maire,  
Patrick BONDAZ